

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2019-12/61C

Objet : TARIFS 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT.

L'an deux mille dix-neuf, le 04 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	25
En exercice :	35		Contre :	-
Présents :	21		Abstention :	-

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Francine CABALLE, Jean CONTE, Thierry DEL POSO, Marie-Claude DUCASSY-PADROS, Marie-Renée ESCARO, Jacques FIGUERAS, Catherine JOURDA, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Michel PALAU, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Louis TORRES, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Thérèse BADOSA, donne procuration à Pierre ROGE
Claudette DELORY donne procuration à Thierry DEL POSO
Marie-Reine GILLES-BOSCHER donne procuration à Frédéric BERLIAT
Nolenn GUIGUEN donne procuration à Thierry SOLDÀ

Absents excusés : Josette BOTELLA, Georges BRETONES, Stéphane CALVO, Pascale GUICHARD, Claudette GUIRAUD, Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, Thierry LOPEZ, Marie-Thérèse NEGRE, Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 27 novembre 2019

Le Président expose à l'assemblée,

Comme chaque année, il y a lieu d'actualiser les tarifs de l'eau potable, de l'assainissement et de l'eau brute, les tarifs des contrôles, des frais divers et les prix de certaines fournitures et prestations.

Ces tarifications sont fonction des besoins en fonctionnement et en investissement, des prix des marchés de fournitures et de prestations obtenus auprès des fournisseurs, de l'évolution du coût de la main d'œuvre territoriale et de l'évolution des redevances de l'Agence de l'Eau.

Les tarifs pour l'année 2020 sont présentés.

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Entendu l'exposé du Président,

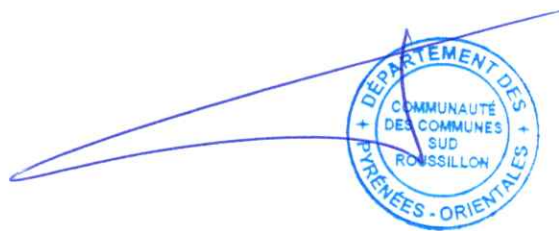
☞ **ACCEPTÉ** les tarifs pour l'année 2020 du service « Eau et Assainissement » tels que présentés ;

↳ **DIT QUE** les recettes seront inscrites aux budgets concernés de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20191204-2019-12-61C-CC
Date de télétransmission : 06/12/2019
Date de réception préfecture : 06/12/2019



Préfecture des
Pyrénées-Orientales